

DISTRIBUTION AGENT DE SÉCURITÉ MAGASIN VIDÉO

➤ En quoi consiste ce métier ?

L'agent de sécurité magasin arrière caisse est un agent de sécurité qui participe à la lutte contre les vols et actes de malveillance dans les établissements recevant du public à des fins commerciales (magasins, galeries marchandes, grande distribution, etc.)

Son activité s'exerce à l'intérieur de l'établissement et de son périmètre vidéo surveillé. Il exerce une mission d'observation, de détection et de prévention à l'intérieur du magasin et de ses annexes dans la limite du périmètre vidéo surveillé.

➤ Des missions variées et toujours dans l'action !

- Il/Elle détecte et localise tout individu suspecté de vol et d'acte de malveillance sur la zone vidéo surveillée ;
- Il/Elle recherche tout indice susceptible de le renseigner sur les comportements frauduleux des personnes présentes dans les zones vidéo surveillées ;
- Il/Elle assure de façon prioritaire la surveillance vidéo des opérations de transport de fonds et de valeurs ;
- Il/Elle prévient l'agent « pré-vol » et/ou l'agent de sécurité arrière caisse » de tout individu suspecté d'acte de malveillance ;
- Il/Elle suit à l'aide des moyens vidéo le déroulement du processus d'identification, de contrôle et d'interpellation ;
- Il/Elle informe les représentants du client de tout incident et/ou accident conformément aux consignes écrites ;
- Il/Elle rédige un rapport de ses constatations sur les documents prévus à cet effet et renseigne la main courante ou tout autre support mis à sa disposition.



Isabelle,
Agent de sécurité
magasin vidéo

« L'observation est stratégique dans mon métier. A l'aide des moyens vidéos, j'ai appris à être active dans la lecture des images et à ne rien laisser passer. »



Les conditions de recrutement

Il faut justifier d'une aptitude professionnelle initiale obligatoire comme par exemple le CQP APS, être majeur, avoir un casier judiciaire compatible avec l'exercice d'une activité privée de sécurité et être en possession d'une carte professionnelle.



**OBSERVATOIRE
DES MÉTIERS** de la
sécurité privée

➤ Des formations accessibles à tous

Différents niveaux d'études sont possibles pour exercer ce métier. Les CAP (ou équivalent), Mentions complémentaires ou Bacs pros représentent les diplômes de base. Avec un bac + 3 ou un bac + 5, on occupe directement un poste d'encadrement.

L'ensemble des formations initiales de l'ensemble des métiers de la sécurité privée comportent un tronc commun de 41 heures. Il permet d'acquérir des connaissances liées à l'environnement juridique de la sécurité privée (le livre VI du code de la sécurité intérieure, le code pénal, le respect des libertés publiques, la déontologie professionnelle), mais également aux comportements et actions que tous les agents de sécurité privée doivent maîtriser de manière uniforme (les premiers secours, les situations conflictuelles, la transmission des informations).



Bertrand,
Agent de sécurité
magasin vidéo

« Nous intervenons en support des équipes présentes physiquement dans le magasin. C'est un travail d'équipe. Ce qui me plaît particulièrement, c'est d'utiliser la technologie. Dès que, sur les vidéos, j'observe quelques choses d'anormal, je donne immédiatement l'alerte. »



11 032
entreprises



près de
175 000
salariés



près de
6 000
créations
d'emplois par an



6 000
CDI par an

➤ La sécurité privée, un secteur qui compte !

La sécurité privée a conscience du rôle qui est le sien au service de la collectivité. Depuis le 12 juillet 1983, il est de notoriété publique dans notre société que la sécurité privée concourt à la sécurité générale. Grandes surfaces, centre commerciaux, entreprises, événements festifs et culturels, aéroports ... les entreprises de sécurité privée interviennent au quotidien pour apporter leurs expertises et contribuer, aux côtés des forces publiques, à la sécurité des citoyens.

Depuis des années, la sécurité privée a engagé sa mutation. Sous le contrôle de l'État, la volonté de se professionnaliser et de se moraliser l'a conduite à des évolutions remarquables.



**OBSERVATOIRE
DES MÉTIERS** de la
sécurité privée